

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du 14 NOVEMBRE 2022 à 8h30**

Date de convocation : 8 novembre 2022

<b>Délibération</b>
<b>N°B2022_119</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>19</b>
<b>Votants :</b>	<b>19</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>19</b>
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel**

**PRESENTS : DEVIC Bernard, DURAND Viviane, GOIRY Catherine, HERNANDEZ Joël, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, VIALADE Alain**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, LAPALU Christian, JAMMES Michel, PY Michel, RIO Jean-Louis**

**EXCUSES :-**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ALVAREZ Jean-Michel (délibération N°C2022\_105 et N°C2022\_106), BELART Xavier (délibération N°C2022\_105 et N°C2022\_106), HERAS Guillaume (délibération N°C2022\_105 et N°C2022\_106), LAPALU Christian (délibération N°C2022\_105 et N°C2022\_106), JAMMES Michel (délibération N°C2022\_122 et N°C2022\_123), PY Michel (délibération N°C2022\_105 et N°C2022\_106), RIO Jean-Louis (délibération N°C2022\_132)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** BELLOTTI-LASCOMBES Emma, MARTIN Henri

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-**

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : EAU – Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la continuité du poste d'Animateur Protection de la ressource en eau, pour l'année 2023**

L'un des objectifs du Grand Narbonne est de sécuriser et préserver les ressources en eau afin de garantir une eau de qualité destinée à la consommation de ses abonnés.

Un équivalent temps plein est dédié à cette animation (60% Laura Verger et 40 % Violaine Pensec), pour assurer une stratégie d'amélioration de la qualité des ressources par le pilotage de démarches locales basées sur la concertation avec les communes et les acteurs locaux.

## N°B2022\_119

Ces démarches concernent notamment les territoires :

- Des Aires d'Alimentation des Captages d'Amayet sur Sigean, de Granel sur Sallèles d'Aude,
- Du champ captant de Moussoulens alimentant Narbonne, Armissan, Vinassan, Salles d'Aude et Fleury d'Aude,
- Des captages de Mailloles et Croix Blanche desservant Montredon des Corbières, Moussan, Névian, Raissac d'Aude et Villedaigne.

Dans le cadre de ces différentes missions, l'animateur est le garant de la mise en œuvre des démarches réglementaires et des mesures d'application et de protection qui en découlent.

Pour l'année 2023, l'enveloppe financière liée à cette mission est estimée à 64 500 € (coût de fonctionnement non inclus)

Cette démarche fait partie du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau. Il convient donc de solliciter cette dernière pour participer financièrement à la poursuite de cette action.

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De prendre acte du montant de la mission pour la protection de la ressource en eau estimée à 64 500€ pour l'année 2023,
- De solliciter l'octroi d'une aide la plus large possible auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- De prendre acte que l'opération, éventuellement subventionnée, devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides et que la durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 18/11/2022  
et de sa publication  
le : |PUB|**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

